



Sénat versus Assemblée Nationale : merci la droite libérale !

**Les injustices sociales sont maintenues : les riches et le patronat fraudeur continueront à être exonérés, tandis que les salariés et les laissés pour compte continueront à être les vaches à lait de l'Etat au service de la rigueur.
Tout bonnement écoeurant !**

L'Assemblée nationale s'est livrée à un double exercice inédit, annulant lundi 21 novembre une série d'amendements au budget 2012 de la Sécurité sociale introduits par le Sénat de gauche, avant de devoir intégrer mardi dans le texte des mesures du nouveau plan de rigueur.

La nouvelle majorité sénatoriale avait complètement détricoté la semaine dernière ce projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), adopté en première lecture par les députés le 2 novembre, en votant une série d'amendements préfigurant le programme socialiste pour 2012.

Maintien de l'exonération des heures supplémentaires...

La majorité de droite de l'Assemblée, examinant le PLFSS en nouvelle lecture, est revenue sur ces votes. Elle a ainsi rétabli la suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires, instaurée en 2007 après l'élection de Nicolas Sarkozy (soit 25 milliards d'euros pour le patronat !)

L'Assemblée, qui aura le dernier mot à l'issue de la navette entre les deux chambres du Parlement, a aussi rétabli le doublement de la taxation des contrats complémentaires santé des mutuelles et assurances décidée fin août.

Les députés ont supprimé plusieurs augmentations de taxes adoptées par les sénateurs, sur les retraites chapeaux, les stocks options et les bonus des traders. Ils ont également annulé une augmentation du forfait social (de 7 à 11%) sur l'intéressement et la participation, et un relèvement de 0,5 point de la contribution sur les revenus du capital.

Les députés doivent également, lors d'un vote mardi, fixer au 1er avril la revalorisation des prestations familiales, alors que les sénateurs voulaient que les allocations continuent à être augmentées au 1er janvier.

Désaccord "profond" et "radical"

Soulignant le désaccord "profond" et "radical" entre les deux assemblées, la ministre du Budget Valérie Pécresse a reproché au Sénat de "multiplier les taxes" et, malgré tout, de "creuser les déficits". "Le texte du Sénat prévoit à la fois le rétablissement des comptes de la sécurité sociale et le respect de la justice", lui a rétorqué Marisol Touraine (PS).

Valérie Pécresse a aussi présenté à l'Assemblée plusieurs amendements du gouvernement, votés mardi, et correspondent à des mesures du deuxième plan de rigueur annoncé le 7 novembre. Le premier est l'accélération du passage à 62 ans de l'âge de la retraite, qui interviendra en 2017 au lieu de 2018.

Rappelons, au sujet de ce 2ème plan de rigueur, que Bernard Thibault a reçu un coup de téléphone à 11H54 le 7 novembre de la part du ministre du Travail pour lui préciser ce qu'allait être la nature des annonces du Premier ministre à partir de 12H00 !!! Cela marque tout simplement la conception qu'a le gouvernement actuel du dialogue social avec les représentants des salariés ! Le gouvernement n'a rien à foutre des syndicats, et encore moins des salariés ! Il faut mettre un terme à ce mépris dégoûtant !

Objectif d'évolution des dépenses

Il s'agit ensuite d'une revalorisation des prestations familiales de seulement 1% - soit la prévision gouvernementale de croissance économique en 2012 - au lieu d'un alignement sur l'évolution prévisible des prix (+1,7%).

Les députés devront aussi adopter un objectif d'évolution des dépenses d'assurance-maladie en 2012 de 2,5%, contre 2,8% dans le PLFSS initial, principalement grâce à des baisses de prix sur les médicaments et les tarifs des biologistes et radiologues.

Un jour de carence dans la fonction publique

L'instauration d'une journée de carence pour les fonctionnaires, qui en étaient dispensés jusqu'à présent, a été votée la semaine dernière dans le budget de l'Etat. Alors qu'on sait que dans le privé, ces jours de carence sont souvent pris en charge par les employeurs, notamment dans les grosses entreprises. Donc en prétextant vouloir réduire une inégalité, en opposant une fois de plus le privé contre le public, le gouvernement la creuse davantage. En vérité, ces jours de carence devraient tout bonnement être supprimés partout !

Avec 455,8 milliards d'euros de dépenses (tous régimes confondus), le budget de la sécurité sociale est supérieur à celui de l'Etat (environ 365 milliards). Sur ce total, le régime général de la sécurité sociale (salariés du privé) s'élève à 330 milliards, avec un déficit prévu par le gouvernement de 13,8 milliards.

Sources : Le Nouvel Observateur - AFP - la CGT Finances Publiques